



## PROGRAMME DE FORMATION

« AFGSU SSE Annexe 4 »

Arrêté du 6 juillet 2019.

### CENTRE DE FORMATION

CESU de l'Estuaire

### ACTION DE FORMATION

#### Intitulé

AFGSU SSE Annexe 4

#### Description et détail

Cette formation est destinée aux Professionnels de santé et personnels des établissements de santé chargés d'assurer la prise en charge d'un afflux de patients blessés en établissement de santé.

#### Formateurs

2 Formateurs AFGSU SSE du CESU de l'Estuaire compétents

1 Groupe de 12 apprenants maximum

#### Prérequis:

Etre à jour du Module « urgences collectives et situation sanitaire exceptionnelle » de l'AFGSU 1 ou 2 et l'annexe 3.

#### Recyclage:

Chaque annexe de l'AFGSU SSE est à recycler tous les ans.

Présence indispensable à chaque moment de la formation.

**Durée :** 3h30 sur une après-midi.

#### Délais d'accès :

Veillez-vous rapprocher du secrétariat du CESU à l'adresse suivante : [cesu.estuaire@ch-havre.fr](mailto:cesu.estuaire@ch-havre.fr), pour connaître les dates des prochaines sessions de formation pour l'AFGSU SSE.



## AFGSU Situations Sanitaires Exceptionnelles Annexe 4 :

### PRISE EN CHARGE D'UN AFFLUX MASSIF DE VICTIMES NON CONTAMINEES EN ETABLISSEMENT DE SANTE

#### Objectifs de la formation

- Connaître les principes et l'organisation de la prise en charge d'un afflux massif de blessés en établissement de santé : principes de triage et parcours de soins des patients.
- Comprendre le rôle du directeur médical de crise et des différents professionnels de santé et personnels intervenants.
- Connaître l'organisation des plateaux techniques participant à l'accueil des patients : Urgences, Bloc Opératoire, Imagerie, Laboratoires, Soins post-interventionnels, Réanimation ...
- Maîtriser les techniques de prise en charge des blessés notamment les spécificités pédiatriques.
- Connaître les modalités de traçabilité des victimes (SINUS/SIVIC) et connaître les principes d'identitovigilance
- Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce de décès.
- Identifier les troubles psychiques post-traumatique chez les blessés et parmi les personnels et professionnels de santé intervenants.

#### Méthodes pédagogiques

Les méthodes pédagogiques mobilisées sont dites de pédagogie active, privilégiant les interactions et les mises en situation au plus près du réel : mise en situation, jeux de rôles, pré-test et auto-évaluation continue.

#### Outils pédagogiques

Les outils et matériels pédagogiques utilisés dans le cadre de la formation consistent en des outils pour l'animation pédagogique (QCM, questions ouvertes, Quizz), des médias de communication (vidéo projecteur, écran, paperboard).

#### Évaluation des connaissances

L'évaluation est réalisée en début, tout au long et en fin de formation. Elle permet d'adapter le déroulement de la session.

L'évaluation de fin de formation permet de valider les acquis de l'apprentissage et l'obtention de l'AFGSU, suite à la validation des acquis.

#### Critères d'évaluation :

Mise à disposition d'une grille d'autoévaluation en cours de formation

Evaluation des acquis post formation immédiats.

Présence indispensable à chaque moment de la formation.



**AFGSU Situations Sanitaires Exceptionnelles Annexe 4 :**  
**PRISE EN CHARGE D'UN AFFLUX MASSIF DE VICTIMES NON  
CONTAMINEES EN ETABLISSEMENT DE SANTE**

**PROGRAMME**

<b>Horaires</b>	<b>Matinée</b>
<b>13h30-13h50</b>	Reprise des éléments de l'annexe 3 avec phase de pré-test de l'annexe 4
<b>13h50-14h10</b>	Suite de la mise en situation de l'annexe 3 Constitution de groupes de travail
<b>14h10-14h45</b>	Travail de groupe : réflexion sur l'organisation et réponses en fonction des missions
<b>14h45-15h20</b>	Mise en situation téléphonique
<b>15h20-15h30</b>	DEBRIEFFING A CHAUD
<b>15h30-15h45</b>	PAUSE
<b>15h45-17h00</b>	Présentation des synthèses de groupes
<b>17h00</b>	Fin de formation

**Situation de Handicap**

Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec les participants en situation de Handicap les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser leur apprentissage. Vous pouvez contacter notre référent handicap : [sebastien.martin@ch-havre.fr](mailto:sebastien.martin@ch-havre.fr) .